

### DOSSIER D'INFORMATION POUR UNE INSCRIPTION

# BAC PRO LOGISTIQUE

Nom du centre : CEVEDOM

Adresse: 33 rue Molé 97300 CAYENNE

Téléphone: 05 94 28 78 12

Mail: contact.cevedom@gmail.com

RNCP: RNCP1120 FORMACODE(S): 31845/31663/31734 CODE(S) NSF: 311

CODE(S) ROME: N1303 / E1103

# CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)

## ETABLISSEMENT CERTIFIE SUR LA QUALITE DE SES ACTIVITES

- ORGANISME DE FORMATION (OF)
- CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)
- VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)
- **CENTRE DE BILAN DE COMPETENCES (CBC)**

#### **SOMMAIRE**

1.	. Votre	e formation	3
	1.1	Le programme	3
	1.2	Le métier & les débouchés	4
	1.3	Rémunération	5
	1.4	Le planning	6
	1.5	Le lieu de ma formation	7
	1.5.1	Le plan d'accès	7
	1.5.2	Environnement du centre	7
	1.6	Le(s) référentiel(s)	8
2	. L'org	anisation administrative	9
	2.1	Le formulaire de préinscription	9
	2.2	La liste des pièces à fournir	. 10
	2.3	Les délais et procédures de traitement de votre dossier	. 11
	2.4	Après la validation de ma préinscription, les modalités de contractualisation	. 12
	2.4.1	Comment s'inscrire à une formation CEVEDOM ?	. 12
	2.4.2 au ce	Que dois-je faire après l'acceptation de ma candidature par téléphone ou courrier ou directementre de formation ?	
	2.4.3	Comment modifier une convention de formation ?	. 12
3.	. Les d	roits et devoirs, les aides respectifs	. 13
	3.1	Les droits et devoirs des apprenants	. 13
	3.1.1	En entreprise :	. 13
	3.1.2	Au CFA :	. 14
	3.2	Les obligations des entreprises d'accueil	. 15
	3.2.1	Les obligations de l'employeurs	. 15
	3.2.2	Les obligations du maitre d'apprentissage	. 15
	3.3	Les obligations des CFA	. 16
	3.4	Les aides	. 17
	3.4.1	Pour l'apprenti	. 17
	3.4.2	Pour l'employeur	. 17

#### 1. VOTRE FORMATION

#### 1.1 LE PROGRAMME

2022



#### BAC PRO LOGISTIQUE

#### EN ALTERNANCE

#### RNCP1120 FORMACODE: 31845 / 31663 / 31734 CODE ROME: N1103 / N1303

#### PROCHAINES SESSIONS:

Accessible toute l'année en 3

#### Programme:

Période d'intégration: Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Unité 2 — Etude de situations professionnelles

Unité 31 — Pratique de la logistique en milieu professionnel

Unité 32 — Conduite d'engins de manutention

Unité 33 — Prévention santé environnement

Unité 11 - Economie - droit

Unité 12 — Mathématiques

Unité 41 — Langue vivante étrangère 1

Unité 42 — Langue vivante étrangère 2

Unité 51 — Français

Unité 52 — Histoire Géographie & enseignement moral et civique

Unité 6 — Arts appliqués et cultures artistiques

Unité 7 — Education physique et sportive

Unités Facultatives :

Unité facultative 2 - Education physique et sportive

Unité facultative 3 — Mobilité

Période en entreprise : Elle est définie dans le planning de l'apprenti et prend en comptes les besoins de l'entreprise et de la formation

Session de validation : La session de validation pour le BAC est généralement organisée fin mai, résultat fin juin.

Objectif: Prépare et réalise les opérations de réception, de mise en stock, de préparation et d'expédition de commandes. Il réceptionne les marchandises qui arrivent et optimise leur stockage au sein des espaces ou entrepôts.

Prix: Gratuit.

TIM. Oralon.

Prérequis : Ouvert aux Modalité d'accès / de formation : Test de

formation: Test de positionnement ainsi qu'un entretien est nécessaire. Présentiel.

Accessibilité Aux PSH: Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Validation :

Baccalauréat Professionnel (BAC PRO) Logistique Possibilité de validation par CCP.

Durée : 2 ans ou moins en fonction du profil

Financement: Pris en charge par l'OPCO.

#### Moyens pédagogiques :

Formateurs capacitaires, professionnels du secteur, utilisation d'outils informatiques, QCM, vidéoprojecteur, supports de formation délivrés au apprenants, ...

Organisme de formation enregistré sous le numéro 96 97 304 14 97. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

#### 1.2 LE METIER & LES DEBOUCHES

#### BAC PRO LOGISTIQUE

#### **EN ALTERNANCE**

#### Description générale

Le/la titulaire de la spécialité « logistique » du Baccalauréat Professionnel prépare et/ou réalise les opérations de réception et de mise en stock (flux entrants), de préparation de commandes et d'expédition (flux sortants) de marchandises. Il contribue au suivi et à l'optimisation du stockage. Il/elle maîtrise la conduite d'engins de manutention. Il peut également participer à la préparation et au suivi de transports routiers de marchandises. Dans ses activités il/elle respecte les procédures, les règles de sécurité, les normes qualité et environnementales. Dans ce cadre, il/elle est en relation avec des partenaires externes ou leurs représentants (fournisseurs, prestataires, transporteurs, clients) et des partenaires internes (services logistiques, administratifs, commerciaux et comptables) avec lesquels il/elle communique à l'oral et à l'écrit, en français ou en langue étrangère. Sa polyvalence et ses qualités de communication lui confèrent un degré d'autonomie variable selon la taille et la structure de l'organisation. Il/elle est placé(e), selon l'emploi occupé, sous l'autorité du responsable logistique, du responsable de l'entrepôt ou du magasin à qui il rend compte.

#### LE BAC

Le Bac professionnel est un diplôme national qui s'obtient généralement en trois années après la classe de la 3e, ou en 2 anss après un CAP ou un BEP. Le Bac pro est un diplôme de niveau IV.

Voici les trois années d'études que vous effectuerez généralement : seconde professionnelle, première pro et terminale pro.

Au cours de leur cursus, les élèves aborderont également des enseignements basés sur la maîtrise des techniques professionnelles propres à leur spécialité. Cet enseignement professionnel est différent selon la mention du bac pro-

Les bac pros se préparent dans des lycées professionnels privés ou publics, dans les centres de formation des apprentis (CFA) ou dans des Maisons familiales rurales (MFR).

#### FORMATION SIMILAIRE

⇒ BACPRO Organisation de transport de marchandises

#### POURSUITES D'ETUDES

- ⇒ BTS Gestion des transports et logistique associée
- ⇒ DUT Gestion logistique et transport

#### PASSERELLES

 $\Rightarrow$ 

#### **DEBOUCHES**

- ⇒ Agent de transit
- ⇒ Magasinier Cariste
- ⇒ Vendeur magasinier en fournitures automobiles
- ⇒ Réceptionnaire
- ⇒ Agent Logisticien
- ⇒ Agent d'expédition
- ⇒ Gestionnaire de stocks
- ⇒ Préparateur de commandes
- ⇒ Technicien comptabilité et logistique
- ⇒ Affréteur
- ⇒ Assistant logistique



#### 1.3 REMUNERATION

L'apprenti perçoit un salaire qui correspond à un pourcentage du SMIC (salaire minimum légale en France).

Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge de l'apprenti et de son ancienneté dans l'entreprise.

Cette grille est donnée à titre indicatif, les valeurs sont arrondies et les taux de rémunération changent en fonction de l'inflation. Ce tableau est mis à jour sur le site suivant : https://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp

Rémunération de l'apprenti par mois la 1 <sup>re</sup> année							
Avant 18 ans 27% du SMIC 472,00 €	18-20 ans 43% du SMIC 751,00 €	21-25 ans 53% du SMIC 926,00 €					
Rémunération de l'apprenti par mois la 2 <sup>e</sup> année							
Avant 18 ans 39% du SMIC 681,00 €	18-20 ans 51% du SMIC 891,00 €	21-25 ans 61% du SMIC 1 066,00 €					
	Rémunération de l'apprenti par mois la 3 <sup>e</sup> année						
Avant 18 ans 55% du SMIC 961,00 €	18-20 ans 67% du SMIC 1 171,00 €	21-25 ans 78% du SMIC 1 363,00 €					
En mai 2023, montant du SMIC BRUT mensuel: 174 7,2 € Les montants indiqués correspondent au salaire brut							

Un simulateur vous permettra de mieux comprendre cette grille :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-alternant/etape-1

#### 1.4 LE PLANNING

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		
8 h							
9 h							
10 h	Entreprise	Entreprise	Entreprise	CFA	CFA		
11 h							
12 h							
13h							
14h	Pause	Pause		Pause	Pause		
15h							
16 h	Entreprise	Entreprise		CFA	CFA		
	ENTREPRISE	ENTREPRISE					
17 h 18 h							

#### 1.5 LE LIEU DE MA FORMATION

Une convocation par mail et téléphonique vous confirmant l'adresse du centre de formation et les horaires est envoyée au moins une semaine avant le début de la session.

#### 1.5.1 LE PLAN D'ACCES

Le centre de formation ou aura lieu les cours est situé au 33 rue Molé à Cayenne



#### 1.5.2 Environnement du centre

CEVEDOM est situé en Amerique du sud, en Guyane Française plus précisement dans la capitale au centre ville de Cayenne.

- Transport : A proximité immédiate du Centre de la VAE, la gare routiere qui desert toutes les communes entre Cayenne et Saint-Georges mais aussi entre Cayenne Saint-Laurent, stations de taxi (Place du Coq, Place des Palmiste).
- Hébergement : Central hotel, Hotel Amazonia et de nombeux Airbnb
- Restauration : Le bamboo, La taverne, Kaz Mimi, Macdonald's.
- Lieux touristiques et culturels : Musée Départemental et bibliothèque Alexandre
   FRANCONIE, Office de Tourisme, Enseigne MO KONTAN TO CAYENNE au fort Cérépou.
- Administration : Mairie, Collectivité Territoriale, hotel de police, diverses banques (BNP, BRED, LA POSTE, CREDIT MUTUEL).
- Lieu de santé : Pharmacie, Médeciens, Laboratoire Bio Soleil, le Centre Hopitalier Andrée ROSEMON.

1.6 Le(s) referentiel(s)

Qu'est-ce qu'un référentiel?

À la périphérie de l'activité formative, et en accompagnement des actions de formation, s'est

développé, au cours des trois dernières décennies, un ensemble d'instruments de différentes

natures partageant l'appellation de « référentiels ».

Issus, à l'origine, de la sphère de la formation professionnelle, ces référentiels se déclinent en

référentiels de métier, référentiels d'activités, référentiels de situations, référentiels de compé-

tences, référentiels de formation, référentiels de validation. Chacun de ces référentiels est censé

avoir un impact sur le contenu et les modalités de mise en œuvre de l'activité formative. Nous

ne discuterons pas ici des effets de ces instruments sur la conception, l'organisation et la con-

duite des formations ; notre intérêt portera sur l'émergence et l'élaboration de ces nouveaux

outils en tant qu'elles témoignent d'une évolution des rapports entre les différents acteurs du

champ de la formation.

Votre référentiel est téléchargeable sur notre site, à la page :

HTTPS://CFA.CEVEDOM.COM/BTS-COMMUNICATION

#### 2. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

#### 2.1 LE FORMULAIRE DE PREINSCRIPTION

IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE					AUTRES INFORMATIONS						
NOM:				Niveau d'études : Souhait de mobilité à l'international ? :			Oui □ ; Non □				
Prénom :				Stage à prévoir :			Oui □ ; Non □				
Adresse :					Dernier emploi :						
Complément :	:				Total d'expérience professionnelle :						
Ville:			Code postale :		NIVEAU D'ETUDE DU BENEFICIAIRE						
Tél.1:	Tél 2 :				Niveau d'études :						
Mail :					Diplôme 1 :						
N° sécu. Socia	ale:				Autres diplômes :						
N° Pôle Empl	oi :				Formation(s) suivie(s):						
Date de naissa	ince :				AUTOEVALUEZ VOTRE NIVEAU						
					(notez-vous vous-même de 1 à 10)						
Lieu de naissa	ince :				Rapidité de compréhension	1:			Durée d'1 séance seul(e):		
MOTIVATI	ON DU I	BENEFICIA	IRE		Calcul mental	mental:		Mémoire :			
Situation professionnell	le :				Raisonnement logique:				Autre:		
Objectif professionnel	:				Savoir-être :			Savoir-faire:			
Date souhaitée d'entrée en formation :					RESULTAT DU TEST DE POSITIONNEMENT (noté par CEVEDOM de A à E)						
Disponibilités :				Mathématiques :			Bureautique :				
Durée formation max. souhaitée :				Français :			Comptabilité / Gestion :				
Capacite finar	Capacite financière :				IDENTIFICATION DU FINANCEUR						
Montant CPF : €			€	Type de financeur :		o □; OPCO □; Entreprise □; CPF □; Pôle oi □; Transition pro □; Autre:					
CONTRAINTES					Dénomination :						
Transport :	ansport : Voiture □ ; Bus □ ; 2 roues □ ; Autre □ :			Représenté par (nom & prénom):							
Garde d'enfant :	Voiture □; Bus □; 2 roues □; Autre □:			Adresse:							
Travail :	H variables □ · Finis à · ·			Complément :							
Situation de handicap:	Oui □ ; Non □			Ville:			Code postal:				
Autres contraintes :					Tél 1 :	él 1 : Tel 2		Tel 2:			
Demande de mise en place d'un échéancier :					Mail:						
J'ATTESTE QUE LES INFORMATIONS CI-DESSUS SONT EXACTES DATE ET SIGNATURE :					N° Sécurité sociale :						
					N° d'identification de la structure :						

#### 2.2 LA LISTE DES PIECES A FOURNIR

Les documents à joindre impérativement à votre dossier :

- CV avec photo d'identité;
- Lettre de motivation s'adressant à une entreprise ;
- Photocopie des 3 derniers bulletins de notes de la dernière classe fréquentée ;
- Photocopie des diplômes possédés ;
- Photocopie de la carte vitale ou l'attestation de sécurité sociale ;
- Photocopie du certificat de recensement et de la journée d'Appel de la préparation à la défense (pour les personnes nées à partir du 05 Janvier 2004) ;
- Photocopie de la carte d'identité / carte de séjour ;
- Une dispense de sport totale pour les candidats inaptes.

Nous garantissons la confidentialité des informations que vous communiquez. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez à tout moment la possibilité d'avoir accès à ces informations, de les faire rectifier ou détruire.

#### 2.3 LES DELAIS ET PROCEDURES DE TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER

L'instruction du dossier de d'admission est rapide. En deux jours minimum une première réponse concernant la faisabilité de l'inscription est donnée au candidat sur la base du formulaire de préinscription transmis, sous réserve que toutes les pièces soient fournies.

Téléchargement du formulaire de préinscription sur la page :

#### HTTPS://CFA.CEVEDOM.COM/BTS-COMMUNICATION

La décision définitive intervient après le respect des étapes de l'instruction indiquées cidessous :

- Une vérification administrative est d'abord réalisée, notamment avec la vérification des pièces nécessaires à l'inscription ;
- Un dossier d'admission permettant une analyse partagée de l'opportunité de l'inscription sera élaboré avec le candidat pour instruction et prise de décision.
- Une évaluation du niveau de l'apprenant au regard du référentiel sera effectuée avec le centre de formation et, si possible, avec l'entreprise d'accueil ;

L'instruction s'achève avec la décision d'inscription prise en concertation avec l'entreprise ou uniquement par le CFA si l'entreprise d'accueil n'a pas encore été trouvée.

L'étude personnalisée concernant l'inscription définitive peut être effective en trois jours minimum en fonction des disponibilités de l'entreprise d'accueil pour finaliser le dossier et convenir des modalités particulières.

L'entrée en formation peut s'effectuer tout au long de l'année dès que le candidat à l'apprentissage trouve une entreprise qui accepte de le recruter.

L'inscription saura effective une fois que les contrats seront signés par les différents parties.

Rappel: une formation en alternance peut commencer sans avoir trouvé l'entreprise d'accueil, mais le contrat d'apprentissage ne sera effectif qu'avec la signature d'un contrat de travail avec l'entreprise. L'idéal est de mener de front la recherche d'un employeur et l'inscription dans un organisme de formation.

### 2.4 APRES LA VALIDATION DE MA PREINSCRIPTION, LES MODALITES DE CONTRACTUALISATION

#### 2.4.1 COMMENT S'INSCRIRE A UNE FORMATION CEVEDOM?

Vous pouvez vous inscrire à une formation CEVEDOM :

- Par téléphone : 0594-28-78-12, le lundi de 15h à 18h, du mardi au vendredi de 8h00 à 12h et de 15h à 18h;
- Par courrier électronique à : contact.cevedom@gmail.com.
- Via le site Internet <a href="http://cfa.cevedom.com">https://of.cevedom.com</a>;

2.4.2 QUE DOIS-JE FAIRE APRES L'ACCEPTATION DE MA CANDIDATURE PAR TELEPHONE OU COURRIER OU DIRECTEMENT AU CENTRE DE FORMATION ?

Dès l'inscription validée par nos services, vous serez invité(e) après confirmation par téléphone ou mail à récupérer à notre centre de formation ou par téléchargement mail une convention ou un contrat de formation.

Tous nos documents sont dématérialisés : convention, convocation, facture, feuille de présence... Nous vous les adressons par e-mail et en version papier à la demande. Les factures et attestation de présence sont disponibles au plus tard une semaine après la fin d'une formation. Si toutefois un retard intervenait il vous revient de nous demander ces documents au plus tôt par tout moyen permettant une traçabilité de votre demande.

#### 2.4.3 COMMENT MODIFIER UNE CONVENTION DE FORMATION?

Avant signature ou dans les sept jours suivants, une convention de formation peut être modifiée après accord consensuel. Pour toute demande de modification de convention, vous pouvez contacter notre centre directement par téléphone, en présentiel ou par mail ou formulaire. Nous ferons les modifications acceptées par les différentes parties prenantes, et vous adresserons par mail une nouvelle convention de formation.

#### 3. Les droits et devoirs, les aides respectifs

#### 3.1 LES DROITS ET DEVOIRS DES APPRENANTS

#### 3.1.1 EN ENTREPRISE:

Il a un contrat ne dépassant pas les 35h par semaine (le temps de formation étant compris dans ce volume d'heure)

Il est salarié au sein de son entreprise ainsi il doit effectuer le travail confié par l'employeur.

Il a les mêmes droits que les autres salariés et acquière 2.5 jours de congés payés par mois minimum soit 5 semaines par an, bénéficie de la protection maladie, maternité, accident du travail

Son salaire doit lui être versé en temps et en heure (par exemple : mensuellement à date fixe) cf. : la rémunération n'est pas soumise aux cotisations salariales ainsi son salaire brut est égal à son salaire net. De plus Il est exonéré d'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du SMIC.

L'apprenti doit respecter les horaires de l'entreprise

L'apprenti doit respecter le règlement intérieur de l'entreprise

En cas de non-respect des règles du travail l'apprenti pour faire appel à un médiateur et ou au conseil des prud'hommes

#### 3.1.2 AU CFA:

#### Il s'engage:

- À suivre les cours théoriques au sein du CFA en fonction du planning définit en accord avec l'entreprise.
- Réaliser les examens prévus en fin de contrat.
- Respecter les horaires de formation du CFA.
- Informer et justifier ses absences et retards.
- Respecter les règlements intérieurs du CFA.

#### 3.2 LES OBLIGATIONS DES ENTREPRISES D'ACCUEIL

#### 3.2.1 LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEURS

- Choisir la personne qui accompagnera l'alternant au sein de l'entreprise dans l'acquisition des savoir-faire (maître d'apprentissage). Il doit s'agir d'un salarié de l'entreprise volontaire, qui justifie d'une expérience professionnelle significative dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé par le salarié.
- L'employeur doit également effectuer la déclaration préalable à l'embauche auprès de l'URSSAF.
- Définir avec le salarié et l'organisme de formation quelles seront les modalités pratique de la formation, notamment l'emploi du temps.
- L'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise une formation pratique de l'apprenti en lui confiant des tâches et des postes de travail permettant l'exécution de travaux formateurs conformes à une progression annuelle définie par les entreprises et le centre d'apprentissage.
- Il doit prendre part aux activités destinées à coordonner la formation en centre et celle délivrée en entreprise.

#### 3.2.2 LES OBLIGATIONS DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

- Être titulaire du diplôme (ou équivalent) relevant du même domaine que celui de l'apprenti et justifiant de 2 années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé (ou titulaire d'un diplôme inférieur mais justifiant de 3 années d'expérience à son poste).
- Chaque maître d'apprentissage ne forme pas plus de deux apprentis ou de deux élèves de classe préparatoire au maximum.

#### 3.3 LES OBLIGATIONS DES CFA

- Accompagner les candidats dans la recherche d'un employeur ;
- Informer les apprentis de leurs droits et devoirs ;
- Accompagner les apprentis en rupture dans la recherche d'un nouvel employeur ;
- Accompagner les apprentis ayant interrompu leur formation et ceux n'ayant pas, à l'issue de leur formation, obtenu de diplôme ou titre à finalité professionnelle ;
- Aider les apprentis à résoudre leurs difficultés d'ordre social et matériel
- Favoriser la diversité :
- Encourager la mixité des métiers et l'égalité professionnelle femmes/hommes ;
- Encourager la mobilité nationale et internationale CEVEDOM peut mettre en place une mobilité nationale ou internationale à destination de ses apprentis. Il existe un référent mobilité, Monsieur Linden SINCLAIR, formateur en Anglais;
- Accompagner les apprentis quand la formation est dispensée en tout ou partie à distance;
- Évaluer les compétences acquises dans le respect des règles définies par chaque organisme certificateur ;
- Accompagner les apprentis dans leurs démarches pour accéder aux aides auxquelles ils ont droit.

(Article L6231-2 du Code du travail)

#### 3.4 Les aides

#### 3.4.1 Pour l'apprenti

Il est possible de bénéficier d'un accompagnement social pour aider l'apprenti à financer un logement, le matériel nécessaire à votre formation ou encore le permis de conduire.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'administration de CEVEDOM CFA car de nombreuses aides en accord avec les OPCO sont proposées.

#### 3.4.2 Pour l'employeur

- Une aide de 5 000 € ou 8 000 € est accordée aux entreprises pour les embauches d'apprentis dont les contrats sont signés jusqu'au 31 décembre 2022, le diplôme ou le certificat professionnel préparé en contrat d'apprentissage ne doit pas être supérieur au niveau Bac +5
- A partir du 01 janvier 2023 :
  - 1re année d'exécution du contrat : le montant maximum de l'aide est de 4 125 €
  - 2e année d'exécution du contrat : le montant maximum de l'aide est de 2 000 €
  - 3e année d'exécution du contrat (et la 4e année si le contrat dépasse les 3 ans) : le montant maximum de l'aide est de **1 200** €